



édito

## L'agriculture sur la bonne voie



Claude Baehler  
Président

L'agriculture n'a pas attendu les revendications de la société: les pratiques agricoles visant à diminuer l'impact des produits phytosanitaires et des antibiotiques, entre autres, existent depuis bien des années.

Les stations de recherche, la vulgarisation et les groupes d'études développent de nouveaux procédés pour dynamiser la fertilité des sols, pour créer des associations de cultures afin de diminuer les herbicides, pour développer des méthodes d'épandage innovantes d'auxiliaires, pour offrir aux animaux des méthodes de détention qui conviennent à leur espèce...

En quelques années, à la suite de nouvelles pratiques, l'usage d'antibiotiques pour les soins aux animaux de rente a diminué de 45%. L'utilisation des néonicotinoïdes a été drastiquement réduite et ce n'est qu'exceptionnellement que ces produits sont encore appliqués. Les plans de traitement de protection des plantes sont élaborés avec une grande proportion de produits biologiques et, dans certains cas, les produits de synthèse deviennent l'ultime recours pour éradiquer des pathologies particulièrement virulentes.

**«L'agriculture suisse s'implique sans cesse pour préserver les ressources»**

Ces améliorations réjouissantes démontrent que l'agriculture suisse s'implique continuellement pour préserver les ressources et développer des techniques toujours plus performantes et durables. Mais il faut aussi compter avec la nature qui, par ses cycles de vie annuels ou pluriannuels, impose des rythmes de progression qui ne peuvent en aucun cas être modifiés et qui, parfois, frustrent notre envie de rapidité.

Il est regrettable que les médias, à l'exception de la presse spécialisée, ne fassent que trop rarement écho des progrès récents, mais s'obstinent à mentionner des procédés désuets, qui ont peut-être fait figure de référence à un moment donné, mais qui sont devenus obsolètes et ont été abandonnés. Seule une information objective et actualisée permettra aux consommateurs de se forger une opinion réaliste de l'agriculture suisse, et aux agriculteurs de conforter les citoyens dans l'orientation de leurs démarches durables. Pour que toutes les innovations menées par l'agriculture puissent pleinement être mises en valeur, nous devons impérativement renforcer notre communication. Le présent rapport décrit une multitude d'activités que Prométerre entreprend pour accompagner l'agriculture dans ses diverses fonctions et pour renforcer sa position de maillon indispensable à la chaîne économique et sociale de notre pays. Je vous en souhaite bonne lecture.

## Non à la Vue d'ensemble

Le 1<sup>er</sup> novembre, c'est la douche froide: après une votation sur la sécurité alimentaire remportée haut la main, le Conseil fédéral publie sa «Vue d'ensemble du développement de la politique agricole» qui bafoue la volonté citoyenne et révolte l'ensemble du monde paysan. Axé sur une inacceptable libéralisation du marché, ce rapport ne présente aucune mesure d'accompagnement explicite et forte en faveur de l'agriculture suisse. Prométerre a réagi via un communiqué de presse, ainsi qu'au niveau politique, pour demander au Conseil fédéral de s'impliquer activement dans la défense des conditions de productions locales et dans la promotion des produits de proximité, tout en augmentant la marge de manœuvre des entreprises agricoles. (CR)

## Nouvelle valeur de rendement

Représentant Agora, l'adjoint à la direction de Prométerre, Christian Aeberhard, a participé au groupe de travail fédéral qui a procédé à la révision du Guide pour l'estimation de la valeur de rendement agricole, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018. Basée sur une période de référence courant de 2009 à 2024, la valeur de rendement moyenne augmente d'environ 14% depuis la version de 2004. Avec pour but de consolider les principes essentiels du système de la valeur de rendement agricole dans le droit successoral paysan, le changement le plus important limite la valorisation agricole au seul logement du chef d'exploitation. Les autres chapitres ont aussi été adaptés à l'évolution de l'environnement technique et légal de l'agriculture. (CHA)

## Production porcine

Objectif conjoint de la profession et de l'Etat, le redéploiement de la production porcine dans le canton a subi un coup d'arrêt avec les problèmes de détentions constatés dans des porcheries. Prométerre a été associée aux réflexions visant à identifier les mesures à prendre et la façon d'encourager les modes de garde respectueux des besoins de l'espèce, notamment la SRPA, grâce à un soutien financier spécifique. Environ 30 projets de mise aux normes, transformations lourdes ou constructions neuves (total de plus de 20 000 places porc) étaient à l'étude à la fin de 2017. Prométerre déplore néanmoins que la mise en œuvre des règles de l'aménagement du territoire engendre parfois de telles tracasseries que des entrepreneurs renoncent: une politique de subventionnement de projets ne peut être efficace que si, parallèlement, l'Etat en facilite la réalisation. (LT)

## Inscrire la sécurité alimentaire dans la Constitution : opération réussie en 2017



Christian Aeberhard  
Prométerre

**Le 24 septembre 2017, les Suisses ont accepté à une large majorité l'inscription d'un article 104a «Sécurité alimentaire» dans la Constitution fédérale. C'est l'aboutissement du processus lancé par l'Union suisse des paysans (USP) avec son initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire», qui visait à donner des perspectives d'avenir aux familles paysannes. Prométerre se réjouit d'être ainsi dotée de moyens utiles pour soutenir l'agriculture, d'autant mieux que le score vaudois de 92% de OUI a montré**

**l'attachement de la population du canton à une agriculture de proximité, propre à assurer un approvisionnement à long terme en denrées alimentaires indigènes.**

Nantie d'un fort soutien populaire, la sécurité alimentaire a fait son entrée dans la Constitution fédérale par la grande porte, le 24 septembre dernier. Cette importante marque de confiance et de sympathie envers l'agriculture suisse indique que cette dernière est considérée par le peuple comme digne de respect et de protection dans l'optique des développements futurs de la politique agricole. La sécurité alimentaire a aussi été confirmée comme un concept qui se veut solidaire, en impliquant toute la chaîne de valeur ajoutée de notre alimentation, de la culture du sol aux arts de la table.

**«Le résultat de la votation sur la sécurité alimentaire, reflet d'une importante marque de confiance et de sympathie envers l'agriculture suisse, indique qu'elle est considérée par le peuple comme digne de respect et de protection»**

Prométerre se félicite particulièrement du résultat vaudois atteint lors de cette votation, pour laquelle elle a mené campagne au cours de l'été 2017. Avec 92 % de OUI, Vaud est arrivé en tête de l'ensemble des cantons suisses. Le comité et la direction remercient chaleureusement ses membres, délégués locaux ou responsables de groupes d'étude. Tous ont fait preuve d'un solide engagement, visible un peu partout, dès la récolte des signatures de l'initiative de l'Union suisse des paysans (USP) qui a précédé le contre-projet du Conseil des Etats, et qui s'est poursuivi jusqu'au samedi précédant la votation. Cela s'est vu lors des échanges avec les couches les plus variées de la population vaudoise, sur les marchés ou lors de diverses manifestations, ainsi que dans les champs grâce à de belles et éphémères installations paysagères. Les agriculteurs et les paysannes vaudois n'ont, en effet, pas ménagé



Diverses installations paysagères ont agrémenté la campagne durant l'été 2017.

leurs efforts en vue de rendre perceptibles leurs préoccupations existentielles quant à la prépondérance de leur rôle nourricier pour la population suisse. Prométerre remercie également les membres du comité de campagne vaudois, qui a réuni dans un élan partagé, toutes les sensibilités et partis politiques du canton. Reconnaissance, enfin, à l'ensemble des citoyennes et citoyens qui ont glissé massivement un OUI dans les urnes. Un très grand merci donc à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à cet excellent résultat politique, qu'il nous intéresse de voir transformé dès 2018 en décisions politiques cohérentes avec la volonté populaire.

### Vers 60% de production indigène

Bien sûr, le nouvel article constitutionnel ne constitue qu'une des bases sur lesquelles va maintenant se construire l'établissement de la politique agricole des prochaines décennies. Mais l'agriculture peut désormais s'appuyer pour consolider un degré minimal d'approvisionnement provenant de la production indigène. Le taux de 60% brut, confirmé en cours de campagne par le Conseiller fédéral en charge de l'agriculture, servira désormais de jalon pour garantir le maintien d'une agriculture productive et efficace, comme secteur économique à part entière, tourné vers le marché mais sans être brutalement livré à son impitoyable libéralisation. Notre agriculture continuera de fournir un haut niveau de qualité, sanitaire, nutritive, gustative et écologique. Cependant, avec le nouveau concept «des champs à l'assiette» que devrait contenir la future politique agricole, découlant justement de cet article 104a, le monde paysan sera en droit de revendiquer davantage de rétribution pour sa production, afin que la mise en valeur des produits ne tombe pas majoritairement



A Chavannes-de-Bogis.

S. Amaudruz

J. Déret

## Services et conseils pour les agriculteurs vaudois



*Le Département services & conseils vise à répondre aux besoins d'appuis et de conseils des entreprises agricoles et viticoles, tant sur le plan technique que de la gestion, des expertises et de la promotion des produits et services de l'agriculture. Il est constitué de sept filiales (SA ou Sàrl)*

- **ProConseil:** Conseil d'entreprise (gestion et technique) – Formation et formation continue – Animation de groupes d'études – Accompagnement de projets
- **Fidasol:** Comptabilité et fiscalité des personnes physiques liées à l'agriculture et à ses branches annexes
- **Fiprom:** Comptabilité et fiscalité des sociétés en relation directe ou indirecte avec l'agriculture – Révision de comptabilités de communes et de sociétés
- **EstimaPro:** Estimation de la valeur de biens immobiliers et mobiliers – Expertises économiques – Expertises diverses
- **MandaTerre:** Prestations de conseil et mandats en relation avec l'environnement et la gestion de l'espace rural
- **Sofia:** Prêts hypothécaires à taux fixe et crédits-relais (Crédit-Fit)
- **ProTerroir:** Mise en valeur des produits du terroir vaudois, notamment au travers de la marque Terre Vaudoise.  
En 2017, les activités du département ont été marquées par:
  - ➔ L'augmentation importante des sollicitations de ProConseil en raison du passage au système du géoréférencement
  - ➔ La forte mise à contribution de Fidasol pour renseigner et épauler les exploitants touchés – ou susceptibles de l'être – par l'arrêt du Tribunal fédéral sur l'imposition des immeubles agricoles.
  - ➔ L'augmentation significative des mandats traités et du chiffre d'affaires générés par EstimaPro
  - ➔ La réalisation d'une année record par Sofia en termes de prêts octroyés et renouvelés.
  - ➔ La poursuite de l'augmentation du chiffre d'affaires de ProTerroir, malgré un climat de consommation qui n'est pas au beau fixe.

ProConseil	
1795	dossiers de conseil individuel
217	séances de groupes d'études/3689 participants
10	groupes d'intérêt
5	événements particuliers/3500 participants env.
98	jours de cours de formation continue/1066 participants
4	accompagnements de projets de développement régional (PDRA)
Fidasol	
1676	boucléments comptables
2633	déclarations d'impôt
2340	contrôles de taxations définitives
Fiprom	
265	mandats de révision, comptabilité et fiscalité
EstimaPro	
298	mandats d'estimations et d'expertises
Sofia	
12,1	millions de crédits hypothécaires accordés
12,8	millions de crédits hypothécaires renouvelés
ProTerroir	
1,69	million de chiffre d'affaires de Terre Vaudoise – Service traiteur
1,90	million de chiffre d'affaires de Terre vaudoise – la Halle

## ProConseil place les abeilles au cœur d'un projet ressources



*Consciente de l'importance des abeilles mellifères et sauvages dans l'écosystème, Prométerre a mis sur pied, en collaboration avec le SAVI et diverses instances jurassiennes, un projet d'une durée de huit ans visant à favoriser les abeilles dans les milieux agricoles.*

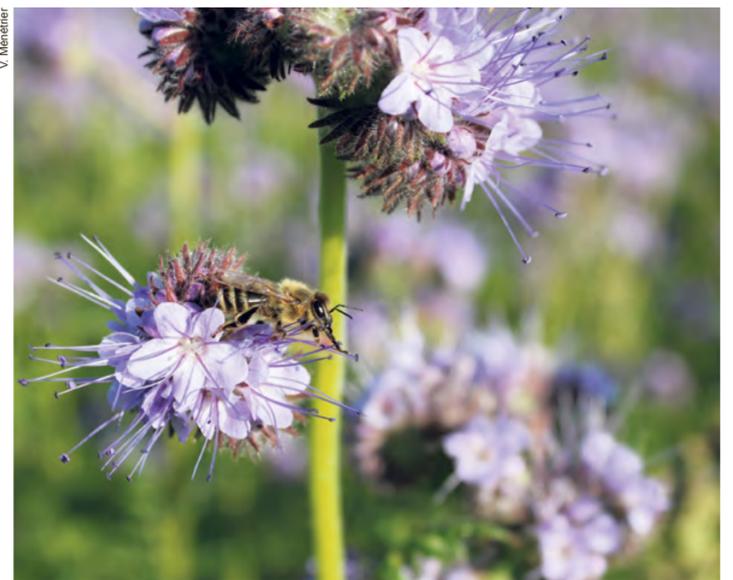
Huit ans et 16,5 millions de francs pour promouvoir et développer un ensemble de mesures agricoles favorables aux abeilles sauvages et domestiques... Mis sur pied dès 2015 et accepté par l'OFAG en 2017, le projet Agriculture et pollinisateurs a été lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il est destiné aux exploitations agricoles vaudoises, jurassiennes et du Jura bernois. Soutenu par la Confédération, le Service de l'agriculture et de la viticulture du canton de Vaud, le Service de l'économie rurale du Jura, le Service de l'agriculture du Jura bernois, Prométerre et la Fondation Rurale Interjurassienne, il s'inscrit dans le programme d'utilisation durable des ressources naturelles selon les articles 77a et 77b de la loi sur l'agriculture.

### Catalogue de neuf mesures

Un catalogue de neuf mesures est proposé aux agriculteurs. La mise en œuvre des mesures agricoles s'accompagne d'un monitoring visant à mesurer les effets du projet sur les populations d'abeilles mellifères et sauvages. Pour cela, 30 apiculteurs partenaires ont rejoint le monitoring du projet (20 pour Vaud et 10 pour Jura et Jura bernois) afin de réaliser un suivi précis de leur rucher. Total, 300 colonies étudiées. Les abeilles sauvages seront observées sur 30 sites.

Le projet ambitionne également de permettre l'acquisition de nouvelles connaissances, grâce à un questionnaire scientifique précis. Celui-ci portera sur l'observation des effets qu'auront les mesures sur les insectes pollinisateurs, sur la durabilité des mesures pour l'agriculteur d'un point de vue économique et social, ou encore sur l'amélioration de la communication et des échanges

entre toute les parties (institutions, agriculteurs et apiculteurs). Pour le monitoring et le suivi scientifique, l'équipe de projet est accompagnée par des instances scientifiques reconnues (Agroscope, Université de Neuchâtel, Swiss Tropical and Public Health Institute). De nouvelles inscriptions sont possibles en août de chaque année. [www.prometerre.ch/abeilles](http://www.prometerre.ch/abeilles)



Le projet vise, entre autres, à améliorer la communication entre agriculteurs et apiculteurs.

## Tenue de secrétariats et mandats publics

*Prométerre tient, en direct ou à travers l'une ou l'autre des filiales de son Département services & conseils, le secrétariat d'organismes agricoles vaudois et parfois romands. C'était le cas en 2017 des associations et sociétés suivantes:*

- Vaud Terroirs
- Office des vins vaudois (OVV)
- Fédération des caves viticoles vaudoises (FCVV)
- Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV)
- Commission vaudoise de l'économie sucrière
- Association vaudoise de contrôle des branches agricoles (CoBra)
- Fédération des organisations de contrôles agricoles et alimentaire (FOCAA)
- Association pour les métiers de l'économie familiale et de l'intendance (AMEFI)
- Commissions de formation professionnelle
- Ecole à la ferme
- Agriviva
- Association suisse romande des pêcheurs professionnels (ASRPP)
- Office de cautionnement agricole (OVCA)
- Fédération des associations de promotion des projets agricoles collectifs (FAPPAC)
- Vitiplus
- Fondation du Conservatoire mondial du chasselas
- L'Etat de Vaud a une longue tradition de délégation de tâches à la profes-
- sion, en particulier à son organisation faitière. Ainsi, en 2017, les mandats confiés à Prométerre étaient les suivants:
  - Fonds d'investissement FIA et FIR, instruction des demandes de contributions d'améliorations foncières, Fonds viticole et prêts de l'Unité logement du DIS
  - Vulgarisation agricole, y compris alpestre (Gest'Alpe)
  - Coordination des contrôles des programmes écologiques (EcoPrest)
  - Commissions foncière rurale et d'affermage

## Plan de gestion du sanglier

Face à l'explosion des dégâts causés par les sangliers, le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a adopté un nouveau Plan de gestion du sanglier, élaboré en collaboration avec Prométerre et les chasseurs. D'autres mesures de régulation et des règles spécifiques de chasse ont été instaurées pour réduire les dommages de cette espèce dont les effectifs croissent fortement. Ce plan de gestion 2017-2021 s'appuie sur trois piliers: prévention des dégâts (obligation et subven-

tionnement de la pose de clôtures dans les zones à risques), régulation des effectifs (périodes de chasse allongées et engagement accru de gardiennage) et indemnisation des dégâts. Les revendications des agriculteurs ont été entendues, reste à démontrer que les mesures prises pour les quatre prochaines années seront efficaces dans la durée, en diminuant les dégâts et les effectifs, sans occasionner un surcroît de travail excessif pour les prévenir ou les réparer. (CHA)

## Territoire

Prométerre a pris part à la consultation de la 2<sup>e</sup> révision de la LAT, y déplorant un manque de clarification du cadre légal et un durcissement injustifié des conditions à la construction d'installations agricoles. Elle s'est aussi positionnée contre l'obligation de démolition pour les bâtiments où le besoin agricole ne serait plus établi, et contre l'aggravation des sanctions pénales pour les constructions illicites. (DG)

## Contrat-type de travail

Un nouveau salaire minimal a été négocié en 2017 entre Prométerre, les employeurs des secteurs de productions, les syndicats et l'Etat. Le canton de Vaud a ainsi modifié son contrat-type de travail pour l'agriculture (CTT) au 1<sup>er</sup> janvier 2018, afin de valoriser la qualification et l'expérience professionnelles. Les titulaires d'une AFP et d'un CFC agricoles touchent dès lors respectivement 3600 fr. et 4000 fr., au minimum.

Après 24 mois de travail dans la même entreprise, ces nouveaux salaires minimaux sont augmentés de 100 fr. pour l'AFP et de 200 fr. pour le CFC. Le salaire applicable au personnel sans qualification particulière, porté à 3444 fr. (+ 24 fr.) devra être augmenté de 80 fr. après 24 mois de travail dans l'entreprise. (DG)

## Le Département assurances enregistre des résultats prospères et réjouissants



*Les marchés financiers ont connu une année faste en 2017, particulièrement en ce qui concerne la performance des placements en actions. Toutes les institutions d'assurance du département ont bénéficié de cette situation ; elles ont ainsi pu procéder à de substantielles attributions aux provisions, qui leur permettent d'aborder les périodes à venir avec sérénité.*

Si 2017 a débuté par un épisode de gel dans les campagnes, c'est sur une note ensoleillée que se clôt l'exercice du côté des marchés financiers. Les bons résultats des placements en actions ont ainsi permis aux institutions d'assurance de constituer des provisions substantielles.

La Société d'assurance dommage (SAD) a vu, comme l'an passé, l'encaissement de ses primes croître légèrement, en raison de la progression de la masse salariale des travailleurs agricoles vaudois et de l'adaptation des primes intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le nombre d'accidents et la durée de versement des indemnités journalières ont par contre augmenté, engendrant un résultat du versement des prestations moins positif que l'an dernier.

En s'efforçant de prévenir les litiges et de régler les différends à l'amiable, la Société rurale d'assurance de protection juridique (SRPJ) a poursuivi ses efforts tendant à équilibrer son résultat, malgré la hausse des frais des procédures judiciaires. Une augmentation des primes a été nécessaire pour financer l'accroissement des frais d'administration liés à la réglementation sur la surveillance des assurances.

La Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (FRPP), devenue Fondation rurale de prévoyance (FRP) au 1<sup>er</sup> janvier 2018, a observé une croissance marquée de son bilan. A l'accroissement régulier et continu de sa fortune due à des cash-flows positifs s'est ajoutée une excellente année boursière, avec un rendement des placements supérieur à 9%. Ainsi, la fortune de la FRPP a bondi de 14%, à 332 millions. Ces bons résultats ont permis, d'une part, d'abaisser le taux technique à 2% – mesure qui permet à la Fondation d'estimer ses engagements de manière réaliste en regard de l'attente de rendement à long terme sur les marchés financiers – et d'autre part, d'octroyer une rémunération supplémentaire de 1% sur les avoirs de vieillesse des actifs. Le taux de couverture de la FRPP, passe de 104,7% (31.12.2016), à près de 109% (31.12.2017). La Fondation présente donc un bilan solide, avec un ratio assurés actifs / rentiers très favorable. La Fédération rurale vaudoise (FRV) a versé des allocations familiales professionnelles et de naissance pour plus de 2,8 millions de francs, soit une diminution de plus de 225 000 fr. par rap-

port à l'exercice précédent. Malgré l'augmentation de 10 fr. par enfant intervenue en 2016, l'évolution démographique limite le montant alloué aux allocations familiales.

La FRV renouvelle chaque année son soutien au dépannage agricole et familial. Selon le principe fixé par la loi sur l'agriculture vaudoise, l'Etat contribue à couvrir 50% des coûts, à concurrence d'un montant maximum de 350 000 fr. Par rapport à 2016, le nombre d'heures de dépannage agricole subventionné a cru de plus de 40% et celui des heures de dépannage agricole sans tarif préférentiel de plus de 50%. En conséquence, dès 2018, la contribution de l'Etat sera portée à 400 000 fr. Le chiffre d'affaires de l'activité de gestion administrative du personnel a aussi progressé, de quelque 30%.

Le département regroupe cinq institutions d'assurance et une société de services spécialisée dans le domaine

de la main d'œuvre. Les tâches principales sont les suivantes:

- **Agrivit:** Caisse de compensation AVS
- **FRV:** Allocations familiales professionnelles. Soutien au dépannage. Pont AVS. Affiliation à Prométerre. Assurance maladie et accidents des exploitants et assurance maladie des employés (en collaboration avec le Groupe mutuel)
- **FRPP:** Prévoyance professionnelle obligatoire des employés. Prévoyance professionnelle facultative des exploitants
- **SAD:** Assurance accidents obligatoire des employés (LAA). Assurance RC privée et d'exploitation. Assurance de choses et des véhicules
- **SRPJ:** Protection juridique
- **TerrEmploi:** Dépannage agricole et familial, recrutement, placement et gestion administrative du personnel

### 2017 en chiffres

Agrivit	
3403	exploitants affiliés
FRV	
3977	exploitants et collaborateurs agricoles membres de Prométerre
2188	autres affiliés payant la CAP
758	cotisants au Pont AVS
178	bénéficiaires de rentes du Pont AVS
FRPP	
1058	employeurs assurés
4126	employés assurés
1929	adhérents à la prévoyance facultative
401	rentiers (vieillesse, survivants, invalides)
SAD	
683	cas d'accidents LAA
71	sinistres RC et assurance de choses
337	sinistres véhicules
SRPJ	
709	nouveaux dossiers
TerrEmploi	
56 854	heures de dépannage agricole
8381	heures de dépannage familial
332	placements et demandes d'autorisation de séjour
473	entreprises affiliées à la gestion administrative (pour 1766 employés)

## Le Parlement enterre une fiscalité équitable

*Les Chambres fédérales ont refusé, en 2017, d'adopter la mise en application de la motion Müller. L'agriculture a dès lors perdu le combat qu'elle avait engagé contre les effets fiscaux dévastateurs provoqués par le tristement célèbre arrêt du Tribunal fédéral du 2 décembre 2011.*

Prométerre s'est sentie très seule tout au long du combat engagé pour revenir à une pratique fiscale antérieure à l'arrêt du Tribunal fédéral. Elle s'est, non seulement, heurtée à l'opposition farouche de détracteurs patentés de l'agriculture, mais aussi à la relative indifférence de certains milieux paysans, surtout en Suisse alémanique, peu conscients des graves effets que la jurisprudence de 2011 aura à terme sur une grande partie des exploitations agricoles.

Le dossier étant clos au plan fédéral, avec le refus des Chambres d'adopter un projet de modification de la législation fiscale, il restait l'espoir que le Canton assouplisse, autant que faire se peut, les modalités d'application des nouveaux principes fiscaux. Promé-

terre a pris acte de la directive adoptée en fin d'année par le Conseil d'Etat qui accorde, pour un temps limité et selon un système dégressif, une remise aux contribuables concernés. L'organisation faitière de l'agriculture vaudoise aurait souhaité que le Canton aille plus loin, mais elle exprime déjà sa reconnaissance pour les concessions accordées et compte sur une politique de taxation raisonnable et mesurée lors du traitement des situations individuelles.

Prométerre a par ailleurs, tout au long de l'année, assisté les agriculteurs confrontés aux effets de la fiscalité nouvelle, en les renseignant sur les possibilités de limiter les charges fiscales nouvelles.

Daniel Gay

## Une région de plus pour le canton de Vaud



*Déclin de la participation des membres aux traditionnelles assemblées de forum, périmètre électoral des délégués qui n'était plus pertinent... Face à ces constats, Prométerre s'est lancée dans une démarche de restructuration des instances statutaires.*

«Structure et dialogue professionnel» (SDP). C'est ainsi que s'est nommé le projet qui a conduit à la réforme des organes de Prométerre. Au terme d'une démarche participative, conduite par une cheffe de projet et un groupe de travail depuis 2015 déjà, la structure associative a été conservée, avec la représentation habituelle des membres par une assemblée de délégués et un comité. Conservée également, la répartition deux tiers-un tiers des délégués représentant respectivement les cercles familiaux agricoles et les organisations membres. Abandonnés par contre, les forums. Ces derniers seront remplacés à l'avenir par des assemblées thématiques, organisées en fonction des besoins. La nouveauté réside dans le découpage géographique du canton en huit régions (Alpes, Broye, Centre, Chablais, Jura, La Côte, Nord vaudois et Venoge), à l'intérieur desquelles le périmètre électoral se calque sur les limites des groupes d'étude, dénomina-

teur commun estimé avoir plus de sens que les anciennes circonscriptions locales. Ainsi, ce sont tous les cercles familiaux agricoles du périmètre du groupe d'études qui sont amenés à élire leurs délégués, même s'ils ne sont pas membres du groupe d'études.

Les délégués ainsi désignés se regroupent dans huit assemblées régionales qui élisent leur représentant régional au comité.

Quant au comité, traditionnellement formé des représentants des régions, des secteurs de production et de membres de droit, il s'est vu augmenté de deux sièges: celui de président de la région nouvellement créée de la Venoge et le siège d'un nouveau membre de droit représentant le Conseil de la vulgarisation agricole. De tels changements exigeaient une adaptation de nos statuts, dont les modifications ont été adoptées lors de l'assemblée générale du 18 mai 2017 à Ballaigues.

## Le comité de Prométerre au 31 décembre 2017

**Président** Claude Baehler

### Huit présidents de région

Alpes	Janique Bonzon
Broye	Alain Cornamusaz/Sébastien Pasche**
Centre	Eric Hämmerli
Chablais	Guy Stalder
Jura	Romain Bourgeois
La Côte	Jean-Charles Miaz
Nord Vaudois	vacant
Venoge	vacant*

### Sept représentants des secteurs

Lait	Jean-Bernard Chevalley
Viande	Christophe Longchamp
Grandes cultures	Athos Jaquiéry
Arboriculture	Christophe Mingard
Cultures maraîchères	Lorella Pflirter (vice-présidente)
Vigne et vin	Olivier Chautems
Formation professionnelle	Mireille Pittet

### Trois membres de droit

Présidente de l'APV	Silvia Amaudruz
Président du Groupe agricole du Grand Conseil	Eric Sonnay/Philippe Jobin***
Co-présidente du Conseil de la vulgarisation agricole	Sabine Bourgeois Bach

\* lors de l'assemblée régionale des délégués de la région Venoge du 8 février 2018, Jacky Pavillard a été désigné président de cette région par ses délégués  
 \*\* par le nouveau découpage des régions, la région de La Broye se voit présidée par deux co-présidents jusqu'à la fin du mandat d'Alain Cornamusaz en 2019  
 \*\*\* depuis le début de la nouvelle législature en été 2017

## Clic-clac de deux semestres marqués par de beaux projets

Swiss Expo, séminaire interne des collaborateurs, Salon des alpages, groupes d'études ou encore restaurants éphémères... Que ce soit pour aller à la rencontre de ses membres, des consommateurs, des politiques ou pour renforcer le lien avec ses collaborateurs, Prométerre s'engage tout au long de l'année dans diverses actions et manifestations. Reflet non-exhaustif en images.



L'igloo monté et tenu par Terre Vaudoise dans le cadre du marché Bô Noël à une nouvelle fois accueilli l'an passé les amateurs de terroir au cœur de la ville de Lausanne, dans une ambiance chaleureuse. Le service traiteur a proposé durant les cinq semaines qu'a duré le marché un menu du jour conçu avec des produits du terroir vaudois et assuré le service lors de la soirée de Nouvel-An.



Depuis l'an passé et la réintégration des députés vaudois au Château St-Maire, ProTerroir assure la gérance de la buvette du Grand Conseil. Elle y propose chaque mardi des menus du terroir et officie lors des apéros ou autres repas officiels qui se tiennent dans ces murs.



Comme chaque année au mois de juin, les collaborateurs de Prométerre ont participé au traditionnel rallye. Organisé en 2017 par MandaTerre et l'office d'Yverdon de ProConseil, celui-ci avait pour thème «Les cinq sens au fil de l'Arnon».



Terre Vaudoise a à nouveau reçu les gourmets dans son restaurant installé à Montreux Noël.



Prométerre, via ses filiales ProConseil, Fidasol, TerrEmploi et la FRV, est allée à la rencontre de ses membres lors de Swiss Expo, en janvier, à Lausanne.



Le 13 juin 2017, ProConseil et le SAVI ont invité les agriculteurs vaudois à visiter leur plateforme d'essais à Grange-Vervey, dans le cadre de la journée «Grandes cultures», intitulée «Créons de la valeur ajoutée sur nos fermes», articulée autour de cinq pôles thématiques.

### Première bière 100% vaudoise

A l'occasion du marché de Noël de Lausanne, Prométerre et Terre Vaudoise ont présenté un trio de bières confectionné par cinq brasseries vaudoises à partir de matières premières cultivées (presque) uniquement dans le canton de Vaud. Les consommateurs ont été largement séduits par cette «Vaudoiserie», dont les stocks de Pale Ale (environ 333 litres) ont été bus en 10 jours; les 666 litres de Brown Ale/Oktoberfest et autant



de Stout aux pruneaux n'ont duré que quelques jours de plus. Ces trois différentes mousses ont également été envoyées aux abonnés de la «Box bières» proposée par Terre Vaudoise, au mois de décembre 2017. La création de ces breuvages a résulté d'un voyage en Alsace, organisé par Prométerre en 2016, dont le but était de susciter l'intérêt pour les cultures de houblon et d'orge brassicole. (CR)

### Impulsions 2022

En août, les quatre associations économiques faitières de l'économie vaudoise – CVCI, CVI, FPV et Prométerre – ont publié un programme d'impulsions, dont l'objectif est d'attirer l'attention des politiques sur les mesures à prendre pour que le canton demeure économiquement prospère. Le chapitre traitant de l'agriculture porte sur la formation agricole, l'aide aux investissements, la promotion des produits et la fiscalité agricole. (LT)

### Valeurs de Prométerre

La direction a achevé un travail de réflexion entrepris en 2016, sur la vision, la mission et les valeurs de Prométerre, afin de donner de la cohérence aux différentes activités de l'association, de garder le cap en cas de situation difficile ou imprévue, et de renforcer sa réputation. Vision qui ressort de ce travail? «Prométerre est reconnue de ses membres comme une organisation professionnelle de référence par son efficacité dans la défense des intérêts de l'agri-

culture vaudoise ainsi que par l'utilité et la qualité de ses services.» Sa mission est de contribuer au développement d'une agriculture plus prospère et de proposer un maximum de services permettant aux agriculteurs de s'adapter à l'évolution du contexte. Enfin, les employés doivent faire preuve de quatre valeurs essentielles, soit l'esprit de service, l'efficacité, la responsabilité et la convivialité. (LT)